

**Chinois d'Europe et Intégration**  
**L. E. I Living European Integration**  
**Paris – 28 avril 2004**

## Ouverture des travaux et bienvenue

**Khédidja BOURCART, Adjointe au Maire de Paris,  
chargée de l'intégration et des étrangers non communautaires**

---

*Madame BOURCART adresse ses remerciements aux personnes ou groupements suivants afin de souligner leur présence ou et leur action envers les migrants :*

- *le ~~représentant~~ vice-président de la Province de Prato ;*
- *la ~~représentante~~ Vice-présidente de la province de Pistoia ;*
- *la représentante de la région de Toscane ;*
- *les représentants de la Chambre de Métiers de Münster ;*
- *les associations françaises et chinoises ;*
- *les élus et leurs cabinets*
- *les fonctionnaires de la Ville de Paris ;*
- *le Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations (FASILD);*
- *la Délégation de la Commission européenne;*
- *la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ;*
- *l'Unesco.*

*Madame BOURCART salue par ailleurs l'équipe de Madame ADRIANT-MEBTOUL pour le travail accompli par la Mission Intégration. Elle souligne la forte implication de Madame Véronique ALLAM.*

L'année 2004 se révèle particulièrement significative pour le programme européen EQUAL. En effet, l'élargissement de l'Union européenne interviendra le 1<sup>er</sup> mai et l'année 2004 est dédiée à la Chine.

Les rencontres organisées dans le cadre du programme de l'Union européenne EQUAL se fondent sur les migrants et le projet soutenu par la Ville de Paris : « Chinois d'Europe et Intégration. »

Cette nouvelle séance devrait permettre à chacun d'actualiser ses connaissances relatives à la communauté chinoise d'Europe. Elle dressera également un bilan des différents projets européens actuellement mis en œuvre dans le cadre de ce programme en matière d'intégration.

## L'immigration chinoise

Véronique POISSON, Chercheuse

---

### **Historique**

L'immigration chinoise sur le territoire français se compose de trois vagues distinctes :

- l'immigration du Zhejiang

Ce mouvement, qui débute dans les années 1930, est pratiquement arrêté pendant la période maoïste. Il reprend en 1986 lors de l'ouverture officielle de la Chine à l'étranger et s'est développée ces dernières années.

La population originaire du Zhejiang est aujourd'hui estimée à 200 000 personnes en France. Néanmoins, cette évaluation demeure approximative, les statistiques n'intégrant aucun critère d'origine régionale. Par ailleurs, une partie de cette population se trouve en situation irrégulière ;

- l'immigration originaire du Sud-Est asiatique

Cette migration intervient dans les années 1970. Elle provient des ex-colonies et protectorats français : Vietnam, Laos, et Cambodge. Cette population, d'ascendance chinoise, est installée ~~s'installe~~ majoritairement dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement ;

- l'immigration originaire de l'ex-Mandchourie

Cette vague migratoire est apparue à partir de 1997. Elle concerne des individus bien éduqués (niveau bac ou universitaire), entre 35 et 45 ans, d'origine citadine, et qui ne possèdent aucun relais communautaire en France.

Aucune donnée fiable ne permet de recenser avec précision le nombre de ces migrants. Ils sont toutefois considérés comme minoritaires par rapport à ceux issus du Zhejiang.

Le projet « Chinois d'Europe et Intégration » s'est porté prioritairement sur la population du Zhejiang, et ce, en raison de son importance numérique et de sa concentration dans trois secteurs d'activité fermés : la maroquinerie, la restauration et la confection.

La migration des Chinois originaires du Zhejiang résulte principalement de facteurs économiques et politiques. En effet, avant la guerre sino-japonaise (1937-1945), cette population entretenait une forte relation commerciale avec le Japon. Or, le port de Wenzhou est ouvert aux étrangers depuis 1876. Des maisons de commerce et des compagnies maritimes anglaise, américaine, italienne, française sont implantées dans la région. Cette situation justifie donc le choix de l'Europe comme marché de substitution. La commercialisation de l'effigie des trois singes en pierre-savon, la participation aux foires commerciales, ainsi que l'invention de la bourse en cuir à quatre trous illustrent parfaitement la présence des Chinois du Zhejiang en Europe dans les années 1930-1940.

### ***Profils migratoires actuels***

L'ouverture de la Chine à l'étranger en 1986 et l'enrichissement d'une classe moyenne suscitent deux nouvelles vagues migratoires à partir des années 1990 :

- des commerçants citadins, âgés de 25 à 35 ans, d'un bon niveau de formation

Ce mouvement n'existe plus ;

- des paysans et des petits entrepreneurs dont la famille proche ou éloignée, originaire de la banlieue de Wenzhou, réside en Europe

Cette migration se poursuit depuis 1986. Elle concerne des individus âgés de 16 à 30 ans et d'un faible niveau scolaire. En effet, il peut être plus facile d'émigrer en Europe qu'à l'intérieur de la Chine. Tout paysan qui souhaite s'installer en ville afin d'ouvrir un commerce doit posséder un passeport intérieur portant la mention de « citadin ». Or, ce document n'est délivré qu'aux propriétaires d'un logement urbain qui doivent s'acquitter d'une taxe de nouveau résident. Le prix de cet impôt dépasse parfois le coût du voyage vers l'Europe.

### ***Comparaison entre la France et l'Italie***

- 1) similarités : surendettement, stratégie entrepreneuriale, et circulation migratoire

Le migrant doit souvent s'endetter afin d'assurer son passage clandestin vers l'Europe. Son parcours professionnel est donc souvent lié à un impératif immédiat de gain d'argent. De ce fait, les secteurs dont les horaires de travail ne sont pas véritablement délimités constituent d'importants réservoirs de cette main d'œuvre endettée. Il s'agit classiquement des secteurs dits « des 3 couteaux », la confection, la restauration, et la maroquinerie.

La période de remboursement est en général comprise entre deux et dix ans. L'objectif du migrant consiste ensuite à créer son propre commerce. En France comme en Italie, la proportion d'entrepreneurs chinois est nettement plus élevée que la moyenne nationale. Ainsi, d'après le dernier recensement de 1999, 10,6% de la population chinoise posséderait sa propre entreprise contre 2,7% de l'ensemble au niveau national.

Par ailleurs, il n'est pas rare que les migrations s'effectuent en fonction des vagues de régularisation et des opportunités économiques. Les frontières entre l'Espagne, l'Italie, la France et le Portugal sont ainsi régulièrement traversées. Depuis plus d'un an, les vagues migratoires se caractérisent également par un mouvement pendulaire entre la Chine et l'Europe.

## 2) une diversification à double vitesse

Des études récentes démontrent que les Chinois installés en Italie s'adaptent de plus en plus à la demande économique locale. Cette tendance s'illustre notamment par la production de canapés et de chaussures en Lombardie ou en Vénétie. De nombreux Chinois deviennent également salariés d'entreprises italiennes. A l'inverse, les Chinois originaires du Zhejiang immigrés en France souffrent d'une réelle absence de diversification professionnelle.

### ***Perspectives***

L'entrée de la Chine dans l'Organisation Mondiale du Commerce et l'instauration de nouvelles barrières douanières en Europe modifient les conditions d'exercice du commerce. Depuis un an, les importations en Europe de produits de maroquinerie fabriqués en Chine ont baissé de 39%. La délocalisation de la production en Chine s'intensifie, en particulier dans la province du Guangdong. La confection semble également connaître une mutation. La création de nouvelles frontières douanières contraint les investisseurs à se reporter sur d'autres débouchés. La diversification professionnelle constitue donc la seule alternative possible.

## **Présentation du programme Equal et du projet « Chinois d'Europe et Intégration »**

**Jocelyne ADRIANT-MEBTOUL, Chef de la Mission Intégration,  
Ville de Paris, DPVI**

---

D'après le recensement effectué en 1999, la population chinoise de Paris représente un peu plus de 15 000 personnes. Elle est majoritairement installée dans les 3<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup>, et 20<sup>ème</sup> arrondissements. Cette communauté reste relativement mal méconnue. Son intégration demeure en outre difficile, en raison d'un manque de maîtrise de la langue française et d'une absence de diversification professionnelle, ce qui handicape notamment chez les femmes et les jeunes.

La Ville de Paris conduit le projet « Chinois d'Europe et intégration » en partenariat avec des acteurs locaux et européens. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme EQUAL financé par le Fonds Social Européen (FSE). Il vise à lutter contre toutes les formes de discrimination et d'inégalité dans le monde du travail et de l'emploi. La Ville de Paris, la région de Toscane, et la Chambre de Métiers de Münster ont ainsi mutualisé leurs ressources afin de développer des micro-projets destinés à favoriser l'insertion des jeunes, des handicapés, et des immigrés. Chaque projet national concerne une ou plusieurs catégories de public défavorisées.

Chaque projet national doit satisfaire les exigences suivantes :

- un financement à hauteur de 50% par le Fonds Social Européen ;
- un caractère pluriannuel ;
- une conduite locale de type partenariale ;
- un volet transnational de coopération avec au moins un Etat Membre de l'Union Européenne ;
- une approche progressive et évolutive.

Le projet « Chinois d'Europe et Intégration » respecte ces cinq critères :

- il est financé à 47% par le Fonds Social Européen ;
- il s'étend sur la période 2001-2006. La première phase, comprise entre mi-2001 et mi-2002 concernait l'élaboration du projet. La phase opérationnelle s'étend de mi-2002 à mi-2005. Ensuite et jusqu'à fin 2006, une phase de communication se déroulera sur les résultats de ce travail expérimental et innovant.
- il est géré par la Ville de Paris en collaboration avec cinq partenaires : trois associations spécialisées : Batik International, Pierre Ducerf, l'Association de Soutien Linguistique et Culturel (ASLC) ; la Mission Locale Paris Centre ; et le Centre Interprofessionnel de Formation d'Apprentis et de Perfectionnement (CIFAP). Cette démarche partenariale se révèle très intéressante, car chaque structure possède son propre mode de fonctionnement très différent de celui des autres, ce qui oblige à évoluer ;
- le projet « Chinois d'Europe et Intégration » comporte également un volet transnational, intitulé « L. E. I : Living European Integration », c'est-à-dire « vivre l'intégration européenne ». Chaque partenaire préside un atelier de

travail consacré à une catégorie de public. Ainsi, l'Allemagne préside l'atelier consacré aux personnes handicapées. L'Italie dirige, quant à elle, l'atelier dédié aux jeunes. Enfin, la France gère l'atelier relatif aux migrants ;

- le projet « Chinois d'Europe et Intégration » progresse en fonction des résultats obtenus.

Afin de pallier le repli communautaire, le manque de diversification professionnelle et la maîtrise insuffisante de la langue française, le projet comprend deux axes opérationnels prioritaires :

- la médiation vise à établir des liens entre la communauté chinoise et la société parisienne ;
- la formation linguistique et professionnelle contribue à une meilleure qualification des personnes concernées.

Préalablement à la mise en œuvre de ces axes, une recherche-action a recueilli et analysé les besoins de la communauté chinoise à Paris.

## **Principaux enseignements de la Recherche Action**

**François BRUN, Chercheur, Centre d'Etudes de l'Emploi**

---

La Recherche Action, étude préalable à la conduite du projet « Chinois d'Europe et Intégration », a été effectuée par l'association Pierre Ducerf. Cette initiative dynamique se fondait sur une interaction entre l'analyse de la réalité et la mise en œuvre d'actions adaptées et renouvelées.

L'association Pierre Ducerf témoignait d'une connaissance significative de la situation du 3<sup>ème</sup> arrondissement. Elle s'est donc appuyée sur ce savoir pour élaborer un questionnaire proposé à 90 primo-arrivants, 64 femmes, ainsi qu'à divers professionnels de l'intégration.

### ***Les caractéristiques de la communauté chinoise***

L'endettement manifeste des arrivants chinois ne favorise ni leur participation aux sessions de formation ni leur diversification professionnelle. La volonté entrepreneuriale généralement manifestée par les migrants se trouve également renforcée par une forte tradition commerciale.

### ***Les lacunes françaises***

Les carences relevées concernent notamment l'Education Nationale. En effet, les capacités d'accueil des non-francophones demeurent nettement insuffisantes. La délivrance d'autorisations de travail constitue une autre difficulté manifeste. Les migrants chinois intègrent donc massivement certains secteurs de l'économie informelle. Enfin, les associations et les institutions manquent souvent de pratique dans l'accompagnement de cette population. Contrairement aux idées reçues, la communauté chinoise fait preuve d'une réelle volonté d'intégration au sein de la société d'accueil.

### ***Les préconisations***

La Recherche Action encourage un renforcement des cours de Français Langue Etrangère (FLE) ainsi que des services de médiation et d'information. La médiation doit faciliter l'intégration des nouveaux arrivants. Elle contribue notamment à une meilleure connaissance de la société française et de ses fondements juridiques. La formation des professionnels de l'accueil doit par ailleurs être valorisée. Enfin, l'aménagement des horaires d'accueil proposés aux migrants devra faire l'objet d'une attention particulière, et ce afin de consolider les résultats de ces actions.

Le recours à une procédure dérogatoire pourrait permettre aux jeunes Chinois âgés de 16 à 18 ans de bénéficier d'une formation en alternance, un système parfaitement adapté aux besoins de cette catégorie. En outre, la Recherche Action prône une plus grande implication des pouvoirs publics dans les processus d'intégration des migrants. La Plate-forme d'accueil animée par l'association Pierre Ducerf et accueillie dans la mairie du 3<sup>ème</sup> arrondissement illustre parfaitement l'intérêt d'un partenariat entre service public et association de terrain.

## Etat d'avancement du projet français

**Isabelle DEVAUX, Rapporteuse pour la Ville de Paris,  
Directrice de programmes à l'association Batik International**

---

L'objectif général du projet consiste à favoriser une meilleure intégration de la communauté chinoise francilienne. Des actions ont donc été mises en place afin de renforcer la diversification professionnelle des Chinois. Le programme d'activités ciblait plus particulièrement les femmes et les jeunes dépourvus de qualification.

Certains besoins avaient été identifiés dès la constitution du projet. La Recherche Action a ensuite permis de valider ou de rectifier les axes de travail choisis. Ceux-ci portaient sur les domaines suivants :

- des activités de médiation afin d'élargir l'accès à l'information ;
- des activités de formation destinées à qualifier la population ciblée et à l'orienter sur de nouveaux secteurs professionnels ;
- des échanges avec les partenaires allemands et italiens afin de faciliter l'échange de connaissances et de bonnes pratiques en matière d'intégration des migrants.

### ***Les activités de médiation***

Ces activités visent à valoriser de nouveaux métiers ainsi qu'à informer les migrants des possibilités d'accès à ces professions.

#### **- la Plate-Forme d'Accueil Mutualisée - PFAM**

La mairie du 3<sup>ème</sup> arrondissement accueille tous les mercredis la Plate-forme animée par l'association Pierre Ducerf. Cette plate-forme propose une information centrée sur l'orientation professionnelle et les métiers. Elle est traduite en langue chinoise. Cette initiative est par ailleurs soutenue par des acteurs de l'insertion tels que le CIFAP, la Mission Locale Paris Centre, et l'ANPE. Les témoignages réguliers de personnes chinoises ayant opté pour des métiers « atypiques » permettent également d'enrichir la Plate-forme. Des informations d'ordre réglementaire sont en outre dispensées par l'organisme Passeport d'Attaches.

En complément de cette information, l'association Pierre Ducerf et ses partenaires assurent un suivi des personnes repérées au sein de programmes dédiés à l'emploi et à l'insertion. Depuis son ouverture en novembre 2002, près de 495 individus ont déjà consulté la Plate-forme. Ce nombre est en augmentation progressive.

- le journal *Le Gong*

Une rubrique « Métiers à découvrir » a été insérée à partir de décembre 2003 dans le journal *Le Gong*. L'association ASLC diffuse une information très concrète, rédigée en langue chinoise, et centrée sur l'information en matière d'orientation professionnelle. Le journal est diffusé quatre fois par an à près de 300 000 exemplaires auprès de la communauté chinoise francilienne. Le dernier numéro (distribué aujourd'hui) présente les métiers du bâtiment en France et le témoignage d'un plombier chinois.

### ***Les activités de formation***

Ces activités s'adressent aux jeunes sans qualification ainsi qu'aux femmes. La formation doit être assurée par l'ASLC en liaison avec le CIFAP. Cependant, sa mise en œuvre a été retardée par deux types de difficultés. La situation juridique des jeunes pose certaines difficultés. De plus, il est nécessaire d'opérer une véritable révolution mentale au sein de la population chinoise concernée afin de l'inciter à s'inscrire aux programmes proposés.

Les jeunes suivent des cours de Français Langue Etrangère. Ils assistent également à des réunions d'information organisées par le CIFAP. Les formations professionnelles en alternance n'ont pas encore débuté, le niveau de français des jeunes demeurant insuffisant. 33 mineurs isolés ont déjà suivi des cours de FLE d'une durée de trois à neuf mois à l'ASLC et un certain nombre d'entre eux devrait être en mesure d'intégrer le cursus en alternance dès l'automne prochain.

Les activités dédiées aux femmes viennent seulement de commencer. Il s'agit de former un groupe d'une dizaine de femmes chinoises aux métiers d'auxiliaires parentales ou d'assistantes maternelles. Neuf femmes ont déjà été reçues par l'ASLC. Après un soutien en FLE, la formation technique devrait débuter en septembre 2004. Elle s'effectuera en coopération avec la crèche franco-chinoise ouverte par l'ASLC en janvier 2004. Cette crèche servira à la fois de lieu de stage et d'accompagnement des candidates.

### ***Les échanges transnationaux***

Les échanges instaurés entre la France et ses partenaires allemands et italiens avaient pour objectif de comparer les pratiques respectives en matière d'accueil de la population chinoise. Chaque projet a fait l'objet d'un suivi dans le cadre de l'atelier Migrant. Des visites de terrain ont ensuite été effectuées par les opérateurs et des bénéficiaires du projet.

En décembre dernier, l'association Pierre Ducerf a conduit une mission d'étude en Toscane afin d'analyser les pratiques de médiation adoptées en Italie. L'ASLC s'est intéressée aux modes de garde des enfants chinois de cette région. Les conclusions de ces études doivent permettre aux deux associations d'optimiser leurs actions. Elles se traduisent également par une meilleure connaissance des communautés chinoises de France et d'Italie.

## Echanges avec la salle

---

*Ces échanges débutent par le témoignage de deux bénéficiaires du projet « Chinois d'Europe et Intégration ».*

### **Témoignage de Guang FENG**

Guang est âgé de 18 ans. Il est originaire de Shenyang dans le Nord de la Chine. Il est arrivé en France en janvier 2003 afin de rejoindre sa mère. Guang a suivi des cours de français à l'ASLC ainsi qu'un CIPPA FLE. L'association Pierre Ducerf lui a également dispensé des cours de français et d'informatique.

L'année dernière, Guang a appris l'existence de la Plate-forme d'accueil par l'intermédiaire d'une annonce sur la station de radio RFI. Ce lieu répondait aux besoins d'information des jeunes et des femmes chinoises sur la formation, le travail et les problèmes de séjour.

Guang s'est montré particulièrement intéressé par cette démarche. En effet, son niveau de français demeurait encore faible et ne connaissait pas les procédures administratives pour l'obtention d'un titre de séjour. En outre, il n'avait plus la possibilité de s'inscrire dans une autre école. Il s'est tout d'abord rendu à la PFAM avec sa mère et a ensuite rencontré les médiatrices de l'association Pierre Ducerf ainsi qu'une conseillère d'orientation psychologue. Guang s'est alors inscrit dans une classe dial (adaptée aux jeunes de 17 à 19 ans). Au bout de deux mois, il est entré en Terminale.

Guang explique qu'il a également assisté à des séances d'information sur le métier de médiateur ainsi que sur la réglementation en vigueur concernant le séjour des jeunes étrangers.

### **Témoignage d'Oi Kam YEUNG et de Yan Yu CHAN**

*Oi Kam est assistante sociale à l'association Pierre Ducerf. Elle a reçu Yan Yu en 2003. Cette dernière souhaitait alors améliorer son niveau de français. Oi Kam a ensuite accompagné Yan Yu à la Mission Locale Paris Centre.*

Il y a trois ans, Yan Yu est arrivée en France afin de rejoindre ses parents. Elle a appris le français dans une école de langue, puis dans une association. Cependant, elle estimait que les opportunités de pratique du français oral n'étaient pas assez nombreuses. En effet, Yan Yu était souvent entourée de camarades de même origine avec lesquels elle s'entretenait majoritairement en chinois. Un ami l'a ensuite invité à contacter l'association Pierre Ducerf ainsi que la PFAM.

Yan Yu désire vivement maîtriser la langue française. Elle apprécie beaucoup la France et prévoit d'y vivre en permanence. Elle souhaite également s'intégrer durablement dans la société française. Enfin, elle souhaite pouvoir vivre de manière autonome.

Oi Kam interroge Yan Yu sur la nature de sa formation linguistique.

Yan Yu indique que sa formation s'est déroulée en trois étapes. Elle a étudié le français pendant six mois. La session s'est ensuite portée sur les techniques de recherche d'emploi. A la fin de cette formation, Yan Yu a effectué un stage en hypermarché et dans un magasin de prêt-à-porter. Yan Yu juge la formation FLE très efficace.

Oi Kam demande à Yan Yu quel a été l'apport d'une telle formation.

Yan Yu explique que cette formation l'a surtout aidée à prendre confiance en elle. Auparavant, elle se montrait très timide et n'osait pas parler français avec des inconnus. Elle estimait que son niveau de langue était insuffisant. Lors de la formation, les apprenants ont joué des pièces de théâtre en français devant 50 spectateurs. Cet exercice a aidé Yan Yu à surmonter sa timidité. Yan Yu ajoute que la PFAM lui a permis de mieux connaître son pays d'accueil. Elle remercie donc l'association Pierre Ducerf et la Mission Locale Paris Centre.

Oi Kam a remarqué un véritable changement chez Yan Yu. Son témoignage se révèle donc très utile. De plus, son parcours est typique de la nouvelle génération de migrants. Contrairement aux préjugés, les Chinois, particulièrement les jeunes gens, souhaitent s'intégrer dans le pays d'accueil. Ils apprennent très vite la langue française. Toutefois, ils manquent d'opportunités pour être reconnus. En outre, ils maîtrisent mal les dispositifs réglementaires. Il est donc nécessaire d'axer les efforts des partenaires sur ce point.

## **De la salle**

Un intervenant explique que la Province de Prato a mené des expériences assez proches de celle de la PFAM. Un guichet unique a ainsi été ouvert en 2003 par la Chambre de Commerce. Cependant, cette initiative, qui s'adressait surtout aux entrepreneurs, a rencontré peu de succès. Elle a donc été arrêtée.

L'intervenant estime difficile d'attirer le public ciblé. Il aimerait donc connaître les moyens de communication employés par l'association Pierre Ducerf.

## **Sabine MORENO (association Pierre Ducerf)**

Sabine MORENO précise que la Plate-forme s'adresse aux Chinois âgés de 16 à 25 ans ainsi qu'aux femmes. Sa constitution répond à un besoin important en matière d'insertion et de formation professionnelle.

Il a tout d'abord été difficile de faire connaître l'existence de la Plate-forme. Il faut du temps. L'envoi d'un mailing à l'ensemble des établissements scolaires de Paris et de sa proche banlieue a néanmoins permis d'accroître sa fréquentation et le bouche-à-oreille commence à donner des résultats.

### **De la salle**

Un intervenant indique qu'il a vécu dans le quartier Sedaine – Popincourt dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement. Il a assisté à une transformation progressive de ce dernier. En effet, le secteur est désormais majoritairement occupé par des boutiques chinoises.

L'intervenant mentionne la ténacité habituelle des artisans de confection israélites. Il se demande donc si ce changement résulte d'une mondialisation du commerce ou bien d'une organisation spécifique de la communauté chinoise.

### **De la salle**

Un intervenant fait référence au guichet d'information ouvert par la Province de Prato pour la communauté chinoise. Depuis sa création en 1985, l'office a déjà répondu à plus de 3 500 demandes.

Ce nombre démontre l'intérêt des migrants chinois pour les services qui leur sont utiles. L'intervenant souligne également la disponibilité des animateurs du guichet. Cependant, il insiste sur l'importance accordée par les entrepreneurs chinois au contexte économique. En cas de difficulté avérée, les secteurs traditionnels d'activité peuvent constituer des refuges.

### **De la salle**

Une intervenante souhaite connaître les critères de sélection des femmes participant aux programmes de formation.

### **De la salle**

Une intervenante demande si la Plate-forme aide également les migrants qui ne posséderaient pas de papiers officiels. Elle mentionne par ailleurs de nombreux domaines dans lesquels la communauté chinoise s'oriente : bijouterie, tourisme, informatique, bureau de change...

### **De la salle**

Une intervenante aimerait que soit précisé le concept de « bonne pratique. »

Cette intervenante habite et travaille dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement. Elle explique que de nombreuses femmes asiatiques sollicitent des échanges amicaux et demande donc quels sont les moyens qui permettraient d'encourager ce type de démarche.

### **Isabelle DEVAUX**

Isabelle DEVAUX explique que la notion de « bonne pratique » relève du vocable européen. Il s'agit en fait d'adapter aux besoins relevés dans un pays les pratiques qui semblent fructueuses.

### **Sabine MORENO (association Pierre Ducerf)**

Sabine MORENO indique que la Plate-forme d'accueil est ouverte à tous les Chinois, et ce, quel que soit leur statut juridique. L'association favorise la mise en place de régimes dérogatoires afin que les personnes concernées puissent obtenir des autorisations de travail.

### **François BRUN**

François BRUN rappelle que le principe des activités commerciales généralement exercées par les Chinois consiste à favoriser la concentration des boutiques afin de répondre aux besoins du commerce de gros. En outre, de nombreux migrants issus de la région de Wenzhou disposent des capitaux nécessaires à l'achat de locaux commerciaux.

### **Khédidja BOURCART**

Khédidja BOURCART évoque l'existence d'une zone d'activité industrielle dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement. Elle précise que seul un petit nombre de Chinois réside dans ce quartier.

Elle signale également que des riverains se sont plaints de la disparition des commerces de proximité. Des déplacements peuvent donc être envisagés. Néanmoins, le dialogue doit se poursuivre avec ces commerçants chinois qui ont acquis légalement leurs boutiques.

Khédidja BOURCART ajoute que la Ville de Paris tente régulièrement d'exercer un droit de préemption, afin d'encourager la diversité et la présence de commerces de proximité. Elle signale toutefois que la disparition de ce type de commerce ne concerne pas seulement le 11<sup>ème</sup> arrondissement.

Khédidja BOURCART précise que la Ville de Paris a édifié des maisons d'accès aux droits ouvertes à chacun, quelle que soit son origine. Certaines disposent d'interprètes. Par ailleurs, la Ville de Paris subventionne de nombreuses associations d'aide juridique. L'accompagnement des personnes en difficulté juridique est donc bien réel.

## **Actions en direction des Chinois à Prato**

### **Giancarlo MAFFEI, Vice-président de la Province de Prato**

---

La Province de Prato se situe respectivement à quinze et vingt kilomètres de Pistoia et de Florence. Elle est spécialisée dans la production textile et la maille, deux activités génératrices d'emploi. Ce territoire se caractérise par une présence importante de ressortissants chinois et d'immigrés de diverses origines. La communauté chinoise de Prato représenterait 20 000 personnes, soit 8% de la population totale de la Province.

L'immigration chinoise du Prato a débuté il y a environ dix ans. La présence des migrants chinois s'est naturellement répercutée sur les structures productives de la Province. Depuis les années 1990, le nombre d'entreprises fondées par les ressortissants chinois n'a cessé de croître puisqu'il est passé de 1 288 en 2000 à 1 559 en 2002.

Le nombre d'enfants chinois inscrits dans les classes de maternelle correspond à 3,82% du nombre total d'élèves de cette section. Le nombre d'enfants chinois inscrits dans les écoles élémentaires représente 5% des élèves de ces établissements. Enfin, le nombre d'enfants inscrits dans les collèges représente 8,66% de tous les élèves de cette section, soit 60,39% des élèves étrangers de ce niveau. Par ailleurs, le service gynécologique de l'hôpital de Prato indique que 25% des naissances actuelles concernent des nouveaux-nés chinois.

En réponse à ce constat, les institutions de la Province de Prato se sont toujours efforcées d'instaurer un véritable dialogue avec la communauté chinoise ainsi qu'avec les autorités culturelles, politiques et économiques de Wenzhou. Environ 70% des migrants chinois installés dans le Prato sont issus de cette zone géographique. Or, la coopération entre des pays lointains suscite toujours des conséquences positives sur les territoires respectifs. La Commission européenne poursuit les mêmes objectifs avec les programmes ASIA URBS et ASIA LINK.

Un accord de jumelage a été signé le 15 octobre 2002 entre la ville de Wenzhou et la Province de Prato, qui vise à renforcer l'intégration des migrants chinois ainsi que le respect des lois et règlements. En effet, la communauté chinoise présente dans la Province de Prato accorde une grande considération à l'administration de Wenzhou. Le jumelage a également donné lieu à des échanges professionnels : trois médecins respectivement spécialisés en gynécologie, neurologie, et réhabilitation de la médecine traditionnelle ont été accueillis pendant six mois par l'hôpital de Prato.

D'autres accords de coopération ont par ailleurs été conclus. Ils concernent notamment le domaine agricole et touristique. Quatre associations chinoises présentes sur le territoire de Prato ont participé à l'élaboration du processus de jumelage : l'association d'amitié des Chinois de Prato, l'association générale italo-chinoise des commerces, l'association des bouddhistes chinois en Italie, et l'association de Fujian. Les responsables de ces structures se sont toujours montrés très disponibles à l'égard des institutions italiennes.

Le jumelage a permis d'instaurer une communication effective entre les institutions chinoises et italiennes. La municipalité de Wenzhou, le Consulat italien de Pékin, le Consulat chinois de Florence et l'Institut du Commerce Extérieur italien de Shanghai ont ainsi été sollicités. En outre, depuis juin 2003, la Province a décidé de financer la parution d'un magazine mensuel bilingue, *WANLI*, qui fournit des informations sur les organismes publics. Cette publication, distribuée à 15 000 exemplaires, a été très bien accueillie par les deux communautés.

Dans le cadre du programme ASIA URBS, la Province de Prato porte également ses efforts sur deux autres projets. L'un d'entre eux traite du transfert des connaissances relatives aux entreprises. L'autre projet aborde les échanges universitaires. La Province de Prato est en outre impliquée dans le projet NET MET. Ce programme concerne environ 70 institutions publiques et privées, et ~~ainsi que~~ des partenaires économiques et sociaux issus des Provinces de Prato et de Pistoia.

De manière générale, trois groupes de travail ont été créés par la Province de Prato afin de prendre en considération des publics fragilisés : les personnes présentant des handicaps mentaux et physiques, les détenus, et l'insertion professionnelle des Chinois. Ce thème a donné lieu à diverses actions d'accompagnement professionnel, d'orientation, et de formation. Un site Internet en langue chinoise a également été mis en œuvre. Les prochaines opérations devraient contribuer à renforcer les progrès déjà constatés.

## **Etat d'avancement du projet italien, points forts en direction des migrants**

**Giovanna ROCCELLA, Vice-présidente de la Province de Pistoia**

---

Les petites et très petites entreprises installées en Toscane souffrent de la crise économique, notamment les secteurs du textile et de l'habillement. Outre la déréglementation du marché du travail, le vieillissement de la population et la stabilisation de l'immigration constituent d'autres grandes tendances pour le territoire. Ces changements fragilisent certaines catégories telles que les jeunes, les handicapés, les immigrés, et les mères célibataires. Les Provinces de Prato et de Pistoia accentuent donc leurs efforts d'investissement dans la formation professionnelle, en s'appuyant sur le Fonds Social Européen.

Le projet italien vise à établir des rapports permanents entre les différents acteurs, qu'ils soient publics ou privés. Les organismes publics assurent ainsi une visibilité des opérations. Le secteur associatif permet, quant à lui, d'établir un lien entre les domaines publics et privés. Des syndicats, des communes, des associations des instituts de recherche et des universités sont également impliqués dans les différentes phases du projet. Celui-ci doit se traduire par des réalisations concrètes et durables. Un laboratoire d'informatique a ainsi été érigé à l'attention des personnes handicapées.

Le Centre de Prato s'occupe plus particulièrement de la population chinoise tandis que le Centre de Pistoia s'adresse davantage aux Slaves, aux Russes et aux Albanais. Afin de mettre en place des opérations plus efficaces, un recensement des services existants a tout d'abord été effectué. La population immigrée a ensuite été sollicitée afin de coopérer à la recherche de solutions adéquates.

Contrairement à la France, les problèmes relevés ne concernent pas une spécialisation professionnelle excessive : ils relèvent du logement, de l'emploi, et de la formation. Des postes de médiateur culturel et des structures de prévention des conflits entre locataires et propriétaires ont été créés afin de pallier ces difficultés. Par ailleurs, un pacte pour le développement de l'emploi qualifié a été signé au niveau régional.

## **Etat d'avancement du projet allemand, points forts en direction des migrants**

**Thomas SCHULTE, Directeur Centre de Formation,  
Chambre de Métiers de Münster**  
**Heidi BÜLOW, Responsable projet allemand,  
Chambre de Métiers de Münster**

---

La ville de Münster est située en Rhénanie-Westphalie. Cette région, qui comporte 5,1 millions d'habitants, est essentiellement tournée vers l'agriculture. La présence d'industries se révèle donc moins significative que dans le reste de l'Allemagne.

Le réseau de la Chambre de Métiers de Münster comprend plus de 70 partenaires, tous issus du secteur privé ou public. Il se compose notamment d'entreprises, de l'association régionale des communes, des agences locales ANPE et de la municipalité de Münster. Ce réseau s'intéresse plus particulièrement aux personnes handicapées, aux migrants et aux jeunes. Chaque projet est ensuite soutenu par la mise en place de structures d'accompagnement adaptées.

La principale difficulté assumée par les jeunes consiste à réussir la transition entre le monde scolaire et professionnel. La conduite de stages en entreprises apparaît donc comme une réponse adéquate à ce problème. Les chômeurs plus âgés ont surtout besoin de conseils et d'accompagnement social. En effet, ils doivent souvent acquérir une meilleure qualification professionnelle afin de pouvoir intégrer plus facilement le marché du travail.

Les partenaires du réseau travaillent en étroite collaboration. Ils se rencontrent trois fois par an afin de dresser un bilan de l'avancement des projets communs. Ces réunions doivent également permettre de générer de nouveaux projets. Seize micro-projets sont actuellement développés par le réseau. La réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs fait également l'objet d'une évaluation régulière.

Depuis deux ans, 400 personnes (183 femmes et 210 hommes) ont déjà bénéficié des services du réseau. Ces derniers concernent essentiellement les jeunes et les handicapés. Six projets sont néanmoins consacrés aux migrants. Les populations installées en Allemagne diffèrent fortement de celles émigrées en Italie ou en France. Il s'agit essentiellement de personnes de souche allemande originaires des pays de l'Ex Union Soviétique.

Les jeunes issus de cette catégorie apprennent très vite. Cependant, ils sont particulièrement concernés par la petite criminalité. La maîtrise de la langue allemande et l'absence de diplôme constituent les deux principales difficultés des personnes plus âgées.

Afin de répondre aux besoins spécifiques de ces différentes catégories, l'ensemble des partenaires a mis en place les projets suivants :

- DIMIGRA

Ce projet s'adresse aux jeunes migrantes qui ne possèdent pas de certificat et qui sont encore concernées par l'obligation scolaire. Il comprend des cours de langue et des modules d'orientation professionnelle.

- My Way

Les femmes qui bénéficient de ce projet acquièrent des compétences professionnelles dans le domaine « ménager. » Elles perfectionnent également leur maîtrise de la langue allemande.

Quatre autres micro-projets concernent exclusivement les personnes de souche allemande. Un journal virtuel d'information a été créé sur Internet afin de permettre aux jeunes d'échanger leurs expériences et d'améliorer leur connaissance du monde professionnel. Les individus de plus de 25 ans bénéficient, quant à eux, d'une remise à niveau professionnelle. La phase d'actualisation des connaissances s'étend sur une période de trois mois. Les candidats effectuent ensuite un stage en entreprise avant d'intégrer à nouveau la session de formation de la Chambre de Métiers. Celle-ci doit permettre de combler les lacunes observées sur le terrain. Ces personnes reçoivent également une formation linguistique axée sur leur domaine de compétences professionnelles.

Un nouveau bilan devrait être dressé en 2005 afin d'initier d'autres démarches novatrices et efficaces en direction des catégories ciblées par les différents projets du réseau.

## Echanges avec la salle

---

*Madame HE, une femme chinoise qui travaille à la crèche franco-chinoise souhaite témoigner de son expérience.*

Madame HE explique qu'elle évolue au sein de la crèche franco-chinoise depuis le début de l'année 2004. Dans le cadre du programme EQUAL, elle s'est rendue pendant trois jours à Prato afin d'étudier les modes de garde locaux des enfants chinois.

L'intervenante a particulièrement apprécié les efforts consentis par la Ville de Prato envers la population chinoise. Des interprètes sont mis à la disposition des familles, les supports d'information demeurent également nombreux. Cependant, l'absentéisme scolaire se révèle significatif.

Madame HE est heureuse d'avoir effectué ce séjour : elle a profité de cette opportunité pour améliorer ses connaissances linguistiques.

## Clôture

**Khédidja BOURCART, Adjointe au Maire de Paris,  
chargée de l'intégration et des étrangers non communautaires**

---

*Madame BOURCART remercie l'ensemble des participants et invite les personnes présentes à rejoindre les salons de l'Hôtel de Ville afin de poursuivre les échanges autour d'une collation.*